

# Présentation du CDG 37

**Réunion de présentation  
du 3 juin 2014**

**Madame Nathalie PERON, Directrice Adjointe**



# Présentation générale

## Définition

- Un Centre de Gestion dans chaque département, à l'exception de la région parisienne qui dispose de deux Centres Interdépartementaux de Gestion :
  - CIG Petite Couronne (Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne)
  - CIG Grande Couronne (Essonne, Val-d'Oise, Yvelines).
- Des Etablissements Publics locaux à caractère administratif, gérés par les employeurs territoriaux, représentés au sein d'un Conseil d'Administration.
- A pour vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités.
- Affiliation obligatoire pour les collectivités territoriales de moins de 350 fonctionnaires titulaires ou stagiaires à temps complet.
- Les autres collectivités (350 agents et plus) peuvent s'affilier :
  - A titre volontaire pour l'ensemble des missions,
  - Au titre du socle commun pour certaines missions définies par la loi.

Définition des missions par le législateur :

- loi n 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- décret n 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n 84-53.

# Présentation générale

## Le Conseil d'Administration du CDG 37

- 19 membres Titulaires + 19 Suppléants au titre du Collège des communes affiliées.
- 3 membres Titulaires + 3 Suppléants au titre du collège des établissements publics affiliés.

Suite à la réforme introduite par la loi du 12 mars 2012, le futur Conseil d'Administration sera complété par :

- 6 membres Titulaires et 6 Suppléants au titre du socle commun du collège des collectivités « associées» :
  - Ville de Tours,
  - CCAS de Tours,
  - Ville de Joué-Lès-Tours,
  - CCAS de Joué-Lès-Tours,
  - Conseil Général d'Indre-et-Loire,
  - SDIS 37.

# Présentation générale

## Le CDG 37 en quelques chiffres

- 275 communes affiliées.
- 165 Etablissements Publics (1 Commune Agglo + 19 Communautés de Communes + 145 syndicats Intercommunaux) affiliés.

Soit au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 7 705 agents :

392 stagiaires, 6 044 titulaires, 1 269 non titulaires emplois permanents.

Au CDG : une équipe pluri disciplinaire de 29 fonctionnaires titulaires

- **10 cadres A dont un directeur et un directeur adjoint,**
- **8 agents de catégorie B,**
- **11 agents de catégorie C,**

complétée par les agents du service de remplacement et de renfort.

# Présentation générale

## Le CDG 37 en quelques chiffres

- Un budget de fonctionnement dont les recettes propres à l'exercice 2014 se montent à :
 **2 946 312 €**
- Ces recettes sont constituées par :
  - les cotisations des collectivités :
 1 882 000 €
    - Dont les cotisations obligatoires : 1 158 000 €  
(0.80 % de la masse salariale)
    - Dont les cotisations additionnelles : 724 000 €  
(0.50 % de la masse salariale)
  - le remboursement par les collectivités, des salaires des fonctionnaires privés d'emploi et autres atténuations ou charges salariales :
 54 609 €
  - les recettes liées aux concours :
 64 620 €
  - les recettes provenant des missions réalisées à la demande (service de remplacement, assistance au recrutement, assurances statutaires, prévention et inspection, CNRACL, assistance contentieuse....) :
 820 491 €
  - les opérations exceptionnelles et d'ordre :
 124 592 €

# Présentation générale

## Le CDG 37 c'est aussi en 2013 :

- Un site internet qui a enregistré 290 058 visites annuelles soit une moyenne de 795 visites par jour.
- Un volume d'environ 36 000 courriers envoyés.
- Un volume d'appels téléphoniques :                   de 5 660 entrants,  
  de 8 040 sortants.

# Pôle Emploi Territorial

## Le Service Bourse de l'emploi, Conseil en Recrutement et SRR

- La Bourse de l'emploi :
  - 283 personnes inscrites en 2013
    - 74 agents titulaires de la Fonction Publique,
    - 36 agents non titulaires,
    - 174 demandeurs d'emploi issus du Secteur Privé.
  - 354 offres d'emplois donnant lieu à recrutement :

Année	Administrative	Animation	Culturelle	Sécurité	Médico-Sociale	Sportive	Technique	Divers
2013	133	23	45	5	37	6	105	0
2012	108	26	30	4	61	9	109	4

### Répartition par filière

- Depuis 2010, un site interactif dédié à l'emploi public :
  - [www.cdg37.rdvemploipublic.fr](http://www.cdg37.rdvemploipublic.fr)
  - Une assistance auprès des employeurs territoriaux,
  - Un accompagnement individuel à la mobilité auprès des agents.
- Le conseil en recrutement
  - Une trentaine de recrutements chaque année,
  - Un accompagnement personnalisé de la collectivité,
  - Une sécurisation juridique de la procédure de recrutement,
  - 577 dossiers de candidats traités en 2013.

# Pôle Emploi Territorial

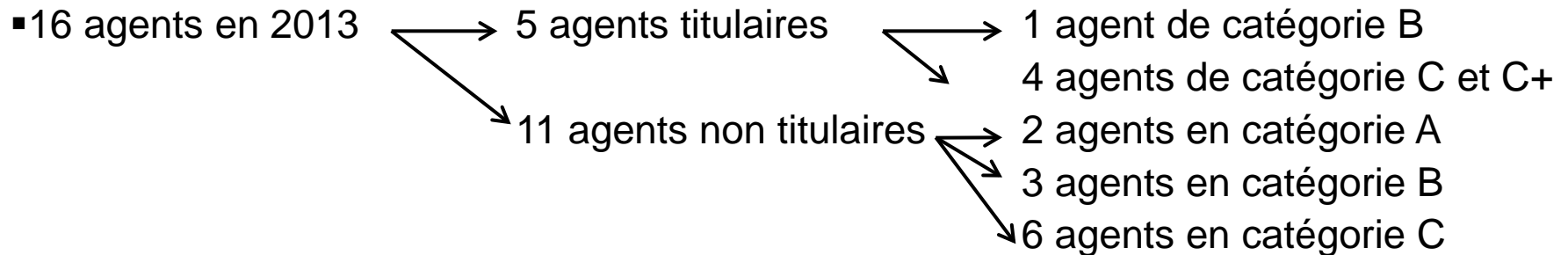
## Le Service Bourse de l'emploi, Conseil en Recrutement et SRR

Le Service de Remplacement et de Renfort (SRR) permet aux collectivités de pourvoir aux remplacements administratifs dans des conditions d'efficacité et de sécurisation juridique.

### ▪ En 2013 :

- 858 jours assurés dans les communes de moins de 2 000 habitants,
- 568,50 jours assurés dans les communes de 2 000 à 5 000 habitants,
- 215 jours assurés dans les communes de plus de 5 000 habitants,
- 730 jours assurés dans les structures intercommunales.

Soit un total de 2 371, 50 jours pour une recette de 466 263 €.



### ▪ Coût de la journée d'intervention :

- 168 € en catégorie C
- 260 € en catégorie B
- 273 € en catégorie A
- 325 € en catégorie A+



# Pôle Emploi Territorial

## Le Service Concours et examens

Ce service est dédié à l'organisation des concours et examens professionnels :

Une organisation Départementale  
Régionale  
Inter régionale } en fonction du niveau de concours ou  
d'examen (A, B, C), du nombre  
d'épreuves et de candidats

- Sur la base d'une charte régionale dont le CDG 37 assure la coordination entre plusieurs CDG (départements 18, 28, 36, 37, 41, 45) depuis 2007 et établit le calendrier régional pluriannuel actualisé chaque année.
- Dans le cadre d'un accord national relatif au calendrier des dates de concours et examens validé par la Fédération Nationale des Centres de Gestion.
- En association avec la commission concours et examens de l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs Adjoints en Indre-et-Loire.
  - 3 à 5 concours et examens par an.
  - Environ 1000 candidats chaque année.

# Le Pôle Juridique et Statutaire

## Un Service Juridique qui :

- Répond quotidiennement aux questions des élus et des responsables administratifs par téléphone.
- Réalise des études juridiques écrites (environ 80 chaque année).
- Reçoit les élus et les responsables administratifs dans le cadre de sa mission de conseils et d'assistance Ressources Humaines.
- Assiste les élus devant le Tribunal Administratif dans le cadre des procédures contentieuses.
- Participe aux groupes de travail et à la finalisation de guide de procédures (procédure d'évaluation des agents, guide de cotation des postes).
- Participe aux matinées Ressources Humaines mises en place en 2013.

## Un Service Carrières qui :

- Assure le suivi de la carrière de 7 700 agents.
- Assure la transmission d'environ 4 200 projets d'actes individuels chaque année.

## Un Service Documentation qui a réalisé en 2013 :

- 24 circulaires d'informations à destination des collectivités et Etablissements Publics.
- 4 bulletins trimestriels d'information juridique.
- Une actualisation régulière du site internet (718 pages).
- 22 lettres d'actualité statutaire et juridique à destination des agents du CDG, dans le cadre de la veille juridique.

Le service Documentation est en liaison étroite avec le correspondant informatique et libertés (CNIL), externe au CDG, nommé depuis 2009.

# Pôle Juridique et statutaire

## Le Service Instances Paritaires

### Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) :

- Elles émettent des avis, préalablement aux décisions individuelles de gestion de la carrière des fonctionnaires territoriaux.

En 2013 :

- 16 réunions,
- 3 322 dossiers étudiés,
- 109 dossiers de promotion interne,
- Coût de gestion : 35 059 €.

- Elles peuvent siéger en Conseil de discipline :

FILIERES	NOMBRES D'AGENTS CONCERNES ENTRE 1988 ET 2012	NOMBRE D'AGENTS CONCERNES EN 2013	NOMBRE D'AGENTS CONCERNES ENTRE 1988 ET 2013	%
Filière Administrative	18		18	16
Filière Technique	75	4	79	70
Filière Sanitaire et Sociale	2	1	3	3
Filière Culturelle	3	1	4	4
Filière Police	7		7	6
Filière Sportive	0		0	0
Filière Animation	2		2	2
Filière Incendie et Secours	0		0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>107</b>	<b>6</b>	<b>113</b>	<b>100</b>

*Historique depuis 1988*

# Pôle Juridique et statutaire

## Le Service Instances Paritaires

### Le Comité Technique du Centre de Gestion (CT)

- Le Comité Technique est compétent pour les collectivités et établissements publics de moins de 50 agents.
  
- Il émet des avis préalables aux décisions portant sur :
  - L'organisation des services,
  - Les évolutions ayant un impact sur le personnel,
  - L'action sociale,
  - Les sujets d'ordre général relatifs à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

En 2013

- 201 dossiers traités,
- Une réunion par trimestre.

# Pôle Juridique et Statutaire

## Le Service Retraites

Un Partenariat avec la CNRACL a été mis en place avec des conventions renouvelées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- En 2013 :
  - 618 dossiers traités,
  - 287 comptes individuels retraites (C.I.R.) validés,
  - 117 dossiers de liquidation de pension vérifiés.
  
- Une assistance dédiée aux collectivités et établissements publics affiliés.
  
- En 2014, des réunions d'information à destination des gestionnaires des dossiers des collectivités (Ateliers CNRACL janvier/octobre).
  
- Une mission 

—————→	en partie financée par la CNRACL,
—————→	en partie financée par la cotisation additionnelle.

# Pôle Juridique et Statutaire

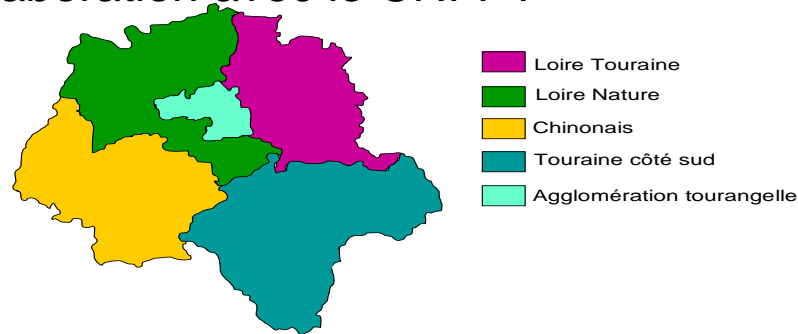
## Le Service Plans de Formations

### Les Plans de Formation Inter-collectivités (P.F.I.) :

De 2008 à 2014 :

- En collaboration avec le CNFPT →

5 territoires concernés



- Pour un nombre de formation :
  - De mai 2010 à mars 2011 : 63 formations programmées et 62 formations réalisées. Le nombre moyen de participants est de 11.
  - De septembre 2011 à juin 2012 : 99 formations programmées et 92 formations réalisées. Le nombre moyen de participants est de 11.
  - De septembre 2012 à décembre 2012 : 13 formations programmées et 11 formations réalisées. Le nombre moyen de participants est de 11.
  - De mars 2013 à décembre 2013 : 73 formations programmées et 44 formations réalisées (26 annulées et 3 reportées).

Soit 60,27 % de formations réalisées en 2013 et 39,73 % d'annulation. Le nombre moyen de participants est de 10.

# Pôle Juridique et Statutaire

## Le Service Plans de Formations

### **L'assistance à l'élaboration des plans de formation :**

En 2014 une nouvelle mission va être mise en place afin d'assister les collectivités (moins de 50 agents) dans la réalisation de leurs plans de formations au moyen de :

- L'élaboration d'un guide méthodologique proposé aux collectivités à l'automne 2014,
- L'assistance personnalisée dans la construction des plans de formations,
- Des conseils dans la recherche des organismes de formation et des formations correspondant aux besoins des collectivités,
- Une écoute attentive et réactive pour répondre à vos besoins,

Une nouvelle mission sans coût ajouté pour les collectivités et établissements publics demandeurs.

# Pôle Santé Sécurité au travail

## **Commission de Réforme des Fonctionnaires Territoriaux**

- Prise en charge par le Centre de Gestion depuis 2006 pour l'ensemble des collectivités et établissements publics du département.
- 11 séances par an.
- 304 dossiers traités en 2013.
- Un coût moyen de dossier chiffré à 189,66 € pris en charge au titre des cotisations, sans coût ajouté pour les collectivités et établissements publics affiliés au CDG 37.

## **Comité Médical des Fonctionnaires Territoriaux**

- Prise en charge par le Centre de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- Environ 110 dossiers par mois.
- Pris en charge au titre des cotisations, sans coût ajouté pour les collectivités et établissements publics affiliés au CDG 37.

## **Un contrat d'assurance statutaire mutualisé depuis 2005, renouvelé tous les 4 ans dans le respect du Code des Marchés Publics :**

- 176 collectivités affiliées adhérentes au contrat,
- 1 collectivité non affiliée adhérente au contrat,
- 4404 agents au 31 décembre 2013,
- 1420 dossiers traités en 2013.



# Pôle Santé Sécurité au travail

## Le Service Hygiène et Sécurité

Mis en place en 2003.

- 311 Assistants de Prévention formés depuis cette date (258 collectivités et ets publics).
- Un réseau des Assistants de Prévention actif et régulièrement formé :  
19 journées de formation réalisées sur les 5 territoires du département, 235 agents présents aux formations en 2013.
- Un partenariat avec le Fonds National de Prévention par la signature d'une convention le 28 août 2012 pour 3 ans :
- Basée sur :
  - l'information et l'animation du réseau des Assistants,
  - l'évaluation des risques professionnels.
- Pour un montant de subventions, évalué à 97 965 €, pour la durée de la convention.
- Un accompagnement à la réalisation des documents uniques.
- La création de la mission d'Inspection :
  - ✓ En 2010 au profit du Conseil Régional pour les agents relevant du département d'Indre-et-Loire,
  - ✓ En 2013 au profit du Conseil Général,
  - ✓ En 2014 au profit de l'ensemble des collectivités du département qui solliciteront ce service,
  - ✓ Recrutement d'un préventeur supplémentaire,
  - ✓ Un tarif préférentiel de 240 € la journée d'inspection.

# Pôle Santé Sécurité au travail

## Le Service Handicap

Création de cette mission dès 2009, suite à la signature de la 1<sup>ère</sup> convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) en août 2008.

Renouvellement de cette convention en août 2012 pour trois ans avec pour objectifs principaux :

- De favoriser le recrutement des travailleurs handicapés,
  - De sensibiliser les employeurs territoriaux et leurs services à l'accompagnement au recrutement et à l'intégration dans les collectivités,
  - De favoriser le reclassement et le maintien dans l'emploi par la réalisation des études de poste et des aménagements dans l'emploi.
- 98 études de poste ont été réalisées entre le 1<sup>er</sup> août 2012 et le 31 décembre 2013.
- De conseiller les collectivités sur l'octroi des subventions du FIPHFP.

Sans coût ajouté pour les collectivités et établissements publics demandeurs.

# Pôle Administration Générale

## Le Service Informatique

Créé en 2011, il comprend aujourd'hui un informaticien.

- Adhésion du CDG 37 au groupement de commandes constitué par le CIG Grande Couronne pour la dématérialisation des diverses procédures administratives et comptables.
- Mise en place de l'extranet de carrière en 2012
  - Pour 68 collectivités et établissements publics,
  - Pour 4 583 agents.

Avec une généralisation à l'ensemble des collectivités et établissements publics fin 2014.

- La refonte complète du site internet en 2012.
- Mise en place du très haut débit pour faciliter l'accès aux services dématérialisés.
- Une réflexion relative à la Gestion Électronique des Documents (GED) pour la dématérialisation du dossier agent prévu en 2015/2016.

# Pôle Administration Générale

## Le Service Informatique

Centre de Gestion d'Indre-et-Loire | - Windows Internet Explorer fourni par Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

http://www.cdg37.fr/

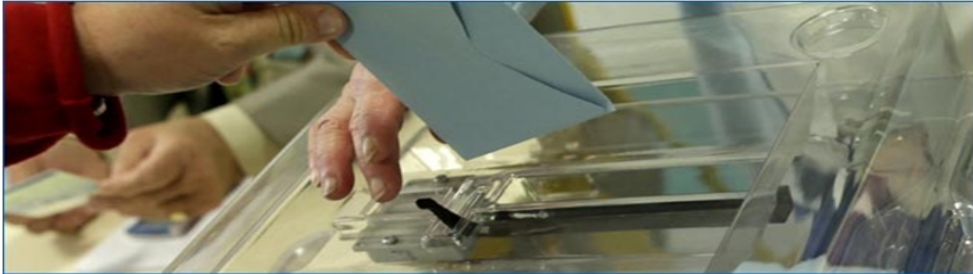
Centre de Gestion d'Indre-et-Loire |

Content management Site building Configuration du site Gestion des utilisateurs Help Imprimer (Alt+M) 38 / 0 Log out imontaut

Fonction Publique Territoriale  
CDG37  
Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

Le CDG37 Concours Emploi Statut Carrière Santé au travail

Rechercher  ok



### Elections professionnelles 2014

L'élection des représentants des personnels territoriaux aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques est prévue le jeudi 4 décembre 2014. Les informations mises en ligne sur ce site internet au sujet de ces élections...

1 2 3

→ Calendrier des concours

→ Bourse de l'emploi

→ Venir au CDG 37

→ Toutes les actualités

#### Les dernières actualités

**Nouveau régime indemnitaire dans la fonction publique de l'Etat**  
Un décret du 20 mai 2014 a pour objet la création, dans la fonction publique de l'Etat, d'un régime indemnitaire de référence tenant compte des...

**Accompagnement à la mobilité des fonctionnaires de l'Etat**  
Un décret fixe les conditions dans lesquelles le fonctionnaire de l'Etat qui, en raison d'une suppression de poste, est conduit à exercer ses fonctions dans un autre corps ou...

**Policiers municipaux : tenues et carte professionnelle**  
L'article L.511-4 du code de la sécurité intérieure prévoit que le port de la carte professionnelle et celui de la tenue des policiers municipaux sont obligatoires...

Plus d'actualités

Contact Mentions légales Plan du site

démarrer

Courrier indésirable - ... 500

Centre de Gestion d'I...

Internet 110%

11:58

# Pôle Administration Générale

## Le Service Finances

Une mission particulière : **les paies externalisées**

En 2013, 1 228 bulletins de paies réalisées

En 2014, à partir de juillet, une nouvelle dimension du service avec deux solutions proposées :

➤ **Réalisation des paies à partir de fiches navettes**

- Saisie des éléments par les agents du CDG,
- Contrôle des éléments saisis de la paie,
- Contrôle légal et juridique des données transmises.

Coût pour les collectivités : 7,50 € par bulletin de paie.

➤ **Réalisation des paies par l'interface CIRIL en extranet**

- La collectivité saisit les éléments de la paie via les formulaires,
- Les agents du CDG procèdent à la réalisation des bulletins de paie.

Coût pour les collectivités : 6 € par bulletin de paie.

Mise en application progressive au second trimestre 2014 et généralisation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

# Pôle Administration Générale

## Le Droit Syndical

- Pour l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés, le Centre de Gestion attribue, gère et finance les décharges d'activité de service des agents désignés par les organisations syndicales.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, le bilan annuel des décharges d'activité de service se résume ainsi (\*) :

- Le total des heures **à attribuer** est de 18 000 heures (Budget : 347 384,00 €)
- Le total des heures **attribuées** est de 16 313 heures (Budget : 314 826,00 €)
- Le total des heures **utilisées** est de 13 425 heures (Budget : **259 090,00 €**)
- Le solde des heures non attribuées est de 1 707 heures (Budget : 32 944,00 €)
- Le solde des heures non utilisées est de 2 868 heures (Budget : 55 350,00 €)
- Soit un volume d'heures non prises en charge de 4 575 heures (Budget : 88 293,00 €)

(\*) *Décomptes basés sur le coût horaire de 19,30 € observé en 2013*

- Le Centre de Gestion rembourse également les charges salariales afférentes aux autorisations d'absence dont bénéficient certains agents relevant des communes et établissements publics de moins de 50 agents → 4 774 heures, } En  
→ soit 682 jours. } 2013

# Le Pôle Administration Générale

## Le Droit Syndical

- Le Centre de Gestion finance également, en application de la loi, les dépenses de fonctionnement des locaux syndicaux situés 27 rue du Rempart à Tours.

### Bilan des coûts globaux de l'exercice 2013

Nature des charges	Euros TTC
Charges de fonctionnement	
Décharges d'activité de service – Réalisations 2012 + rattachements	259 094,19 €
Autorisations spéciales d'absence	28 039,07 €
Fonctionnement du local syndical (charges immobilières + charges d'emprunts – Equipements)	21 438,40 €
Coûts de gestion du service (local et gestion des autres droits syndicaux)	
Direction du service : 10 % du temps d'emploi	11 840,74 €
Gestionnaire du service : 15 % du temps d'emploi	8 125,57 €
Charges d'investissement	0,00 €
Part des acquisitions affectées à la gestion des droits syndicaux (Photocopieur et copicode)	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>328 537,97 €</b>